

**ACCIDENT**  
**survenu à l'avion immatriculé F-PRPM**

<b>Evénement :</b>	collision avec des arbres en remise de gaz sur un aérodrome à caractère d'altisurface.
<b>Cause identifiée :</b>	excès de confiance entraînant une défaillance de jugement.

**Conséquences et dommages :** pilote et passager blessés, aéronef fortement endommagé.

**Aéronef :** avion Jodel D 140 R, "Abeille" à train classique, construction amateur.

**Date et heure :** dimanche 22 septembre 2002 à 16 heures.

**Exploitant :** club.

**Lieu :** AD La Montagne Noire (31) (aérodrome à usage restreint), piste 12, TODA : 500 m, LDA : 500 m, pente moyenne montante 4 %.

**Nature du vol :** voyage.

**Personnes à bord :** pilote + 1.

**Titres et expérience :** pilote, 46 ans, CPL de 1990, IR, FI, 2700 heures de vol dont 10 sur type, dernier vol sur type le 28 mai 2002.

**Conditions météorologiques :** vent 300° / 15 à 20 kt, visibilité supérieure à 10 km, SCT à 2500 pieds, température 20 °C.

### **Circonstances**

Le pilote décolle de l'aérodrome de Toulouse Lasbordes à destination de l'aérodrome de la Montagne Noire, afin de présenter le Jodel dans le cadre d'une exposition statique. Le pilote explique qu'en arrivant à la Montagne Noire et tenant compte du vent assez fort et de secteur ouest au décollage de Lasbordes, distant d'une soixantaine de kilomètres, il annonce sur la fréquence d'auto-information qu'il va s'intégrer en vent arrière pour la piste 30. A ce moment, il entend le pilote d'un avion remorqueur s'annoncer à l'atterrissement en piste 12. Il décide de s'intégrer en vent arrière pour la piste 12. Après un touché des roues "un peu long", il juge que sa vitesse de roulement est trop importante et que la longueur de piste disponible ne lui permet pas de s'arrêter. Il remet alors les gaz, rentre un cran de volet et essaie de décoller sur la pente montante. L'avion heurte une haie d'arbres située après l'extrémité de la piste 12.

L'examen de l'épave montre que la commande des volets, disposant de quatre crans, est positionnée sur le deuxième alors que les décollages sont normalement effectués avec les volets sur le premier cran.

Les pilotes remorqueurs de planeurs, usagers de l'aérodrome, indiquent qu'ils utilisent la piste 12 avec un vent arrière pouvant atteindre vingt nœuds.

La carte VAC de La Montagne Noire précise que l'aérodrome est "ouvert aux pilotes possédant une Autorisation de Site ou une Qualification Montagne". Le pilote ne disposait d'aucune des deux.

Le pilote avait peu d'expérience sur ce type d'avion. Il avait rarement utilisé des installations à caractère d'altisurface.

